

La sieste, toujours taboue ?

La tentation était trop forte. A force d'évoluer toute la journée au milieu des canapés, les salariés ont fini par s'y assoupir. Nous sommes près de Rouen, dans les locaux de la société Leblon-Delienne, célèbre pour ses figurines de personnages de bande dessinée et ses meubles design. « Un jour, un salarié s'est installé dans l'un de nos fauteuils du showroom et s'est endormi », se souvient Marie Leblon, la patronne... Depuis, le petit somme d'après déjeuner est entré dans les mœurs

de cette PME conviviale. Par groupes de trois ou quatre, on vient « siester », avec la bénédiction du « patron ». Mais attention, un quart d'heure, vingt minutes, pas plus. « Après, on n'arrive plus à se réveiller, estime Marie Leblon. En revanche, un petit somme aide à être plus efficace l'après-midi. » Leblon-Delienne est une exception. « En France, dans le monde du travail, on n'a toujours pas le droit d'être fatigué : on préférera installer une machine à café, qui délivre un excitant, plutôt qu'une salle de repos », dé-

ploire Bruno Comby, auteur d'un très argumenté *Eloge de la sieste*, préfacé par un adepte célèbre, Jacques Chirac. Chez nous, osons le mot, la sieste est politiquement incorrecte, contrairement à la Chine, où elle est inscrite dans la Constitution (article 49). Point de bars à sieste, comme à Amsterdam, point de cinéma ouvert la journée (sans projection), comme à Francfort. Il existe bien Amak, un centre de remise en forme près de l'Étoile, qui propose un futon pour dormir au calme (25 € l'heure). « Mais, en deux ans,



nous n'avons reçu qu'une quinzaine d'appels, dont 13 de journalistes travaillant sur le sujet », plaisante la responsable... ● J. D.

Eloge de la sieste, par Bruno Comby, J'ai lu, 4,30 €. Amak, 45, av. George-V, Paris (VIII^e), 01-40-73-40-73.